Discours d'Alain Lambert, ministre délégué au Budget et à la Réforme budgétaire,
Lors de la remise de la Légion d'honneur à Hervé Lehérissel

Hôtel des ministres, mardi 13 janvier 2003

C'est une joie pour moi de vous accueillir ici, à l'aube de la nouvelle année, en ce lieu pour cette cérémonie en l'honneur de Hervé Lehérissel.

Mesdames et messieurs, chers invités.

Hervé Lehérissel est distingué ce soir pour sa brillante carrière au sein de l'administration de notre ministère puis dans le secteur privé. Et cette cérémonie me donne l'occasion d'évoquer avec vous une personnalité attachante que j'ai connue au Sénat.

En quelques mots, comme le veut l'usage, j'essaierai de décrire une partie de son parcours et sa personnalité.

Hervé Lehérissel appartient d'abord à l'histoire de sa famille, venue de Bretagne, mais établie dans la Nièvre au XIXe siècle, puis plus tardivement pour des raisons professionnelles à Paris, où vous naissez le 7 mai 1953.

Je mentionnerai votre père, engagé très jeune dans la Résistance et demeuré toute sa carrière au service de la Défense nationale. Votre mère, que je salue, est active depuis de longues années dans l'association du " Souvenir français " qui entretient la mémoire des soldats français tombés au front.

De vos parents vous héritez du goût de l'histoire, de l'attachement à la grandeur de la France et à ses valeurs fondatrices. Je rappellerai que vous avez été vous-même auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense nationale (IHEDN).

Dans cette évocation personnelle, je n'oublierai pas la Nièvre, où vous aimez retrouver vos proches, dans votre maison de famille. Peu de choses rivalisent avec l'appel de la nature, ce besoin de sérénité et de calme que vous retrouvez dans les longues promenades en forêt, dans le franchissement des étangs et des rivières quand vous partez à la pêche ou à la chasse.

L’amour des pièces d’eau, des promenades explique sans doute votre attrait pour Versailles, son Grand Canal et son tapis vert.

Je saluerai votre épouse Anne qui est responsable dans un groupe pharmaceutique, à deux pas de Bercy, et qui est également engagée dans la vie publique puisqu’élue conseillère municipale de Versailles.

Je saluerai également vos deux enfants, Sophie qui étudie le droit public (sur les pas de son père ?), et Arnaud.

Un grand fiscaliste de l’entreprise

J’évoquerai vos études, à Paris, votre diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et votre licence en Droit d’ Assas.

A la sortie de l’Ena, en 1978, vous êtes affecté successivement au Bureau des agréments fiscaux, puis au Bureau des affaires pénales.

En 1983, vous effectuez votre mobilité comme Adjoint au Directeur des Services financiers du Commissariat à l'Energie Atomique.

Par ailleurs, vous êtes très impliqué alors dans la réflexion des clubs, notamment Club 89. Vos convictions, vous les exprimez d’ailleurs en 1985, dans un ouvrage qui plaide pour la réforme de l’Etat et de l’impôt.

A votre retour de mobilité en 1986, vous êtes nommé chef de bureau des applications de la fiscalité des entreprises à la DGI.

Vous êtes ensuite promu et nommé sous-directeur au Service de la Législation Fiscale chargé de la fiscalité des entreprises et du Patrimoine. Cette période de votre carrière qui se déroule de 1987 à 1991 vous marque particulièrement tant elle vous passionne.

Brillant, rigoureux, d’une éthique exigeante, vous vous affirmez comme un grand serviteur de l’Etat et un technicien exceptionnel.

Vous travaillez sur des sujets aussi divers que :

La fiscalité des groupes, notamment la mise en place du régime de l’intégration fiscale et la refonte du régime du bénéfice mondial et consolidé,
La baisse du taux d’imposition sur les sociétés,

La réduction des droits de mutation à titre onéreux, notamment les cessions de titres et de fonds de commerce,
L'allègement des droits de mutation à titre gratuit,
La tentative d'introduction en France de la Fiducie à laquelle vous avez beaucoup travaillé et qui revient épisodiquement dans l'actualité.

J'observe que ces réformes structurelles constituent toujours, quinze ans plus tard, des piliers incontestés de la fiscalité des entreprises.

Votre expertise et vos talents de fiscaliste s'expriment à merveille. Vous savez concilier vision théorique et pragmatisme. Vous savez convaincre et faire partager à vos collaborateurs l'idée que le droit fiscal est au service du contribuable, et non l'inverse.

Homme de fortes convictions, vous défendez une vision ambitieuse et exigeante de l'Etat. D'un Etat stratège, efficace.

Vous incarnez l'une des grandes traditions du Service de la Législation Fiscale, en défendant une vision économique de la fiscalité : loin de se régler sur les seuls besoins financiers des Etats, la fiscalité doit aussi s'inspirer d'un souci de cohérence et de dynamisme économique.

Vos nombreux contacts auprès des entreprises vous ont convaincu de cette nécessité de concilier logique fiscale et réalisme économique.

–

Conseil auprès des entreprises

En 1991, votre carrière s'enrichit d'une dimension nouvelle. Vos talents de fiscaliste vous ouvrent en effet de nouveaux horizons, notamment dans le conseil.

Vous rejoignez ainsi comme avocat Associé le cabinet Archibald, membre du réseau international Andersen, puis, depuis 2002, du réseau Ernst and Young auquel vous êtes resté fidèle.

Vous prêtez votre expertise à de grands groupes français sur leurs opérations nationales et internationales. Des groupes issus des secteurs les plus divers. Je citerai :

- La défense,
- le nucléaire,
- le Luxe,
- la Banque et l'Assurance,
- les Télécommunications,

- des Fonds d'Investissement,
- l'Immobilier
- ou encore le secteur de l'économie sociale, avec certaines institutions de prévoyance, et dans leur stratégie collective.

Vous êtes l'auteur d'études sur les politiques publiques qui font autorité. Par exemple, sur l'impact de la défiscalisation sur l'économie des DOM et les finances publiques, en 1996, à la demande de la Fédération des Entreprises d'Outre-Mer.

Ou des audits à la demande de pays étrangers, comme celui de l'administration du Canton de Genève, ou celui du Trésor malgache.

Conseil auprès des entreprises, et leurs représentants notamment le Medef ou l'Afep, vous provoquez leur réflexion et celles des pouvoirs publics.

Parmi vos publications, je citerai encore :

- les Enquêtes sur l'impôt en France en 2000 et 2001.
- le Baromètre de la compétitivité fiscale depuis l'an 2000. La version 2004 vient d'ailleurs d'être publiée.

Vous êtes également actif dans l'Association Fiscale Internationale (IFA). Vous avez été rapporteur pour la France en 2002 sur la question : "Forme et substance en droit fiscal"

Vous qui aimez pêcher la truite ou le saumon en Islande, qui connaissez l'importance de la stratégie et les vertus de la patience, vous savez mieux que quiconque démêler les liens si subtils et si délicats entre la fiscalité et la compétitivité.

" La société et l'économie sont complexes, écrivez-vous dans un article, et appellent à une gestion publique de qualité basée sur l'évaluation des résultats".

Le ministre du budget partage pleinement votre analyse : les politiques publiques doivent plus que jamais intégrer la contrainte de compétitivité du pays et évaluer l'utilité de la dépense, telle est également ma conviction profonde.

Après 30 ans ininterrompus de déficits publics, force est de constater l'urgence de rétablir le lien entre la décision budgétaire et la contrainte fiscale et de repenser la finalité de l'impôt.

Hervé Lehérissel, nombreux sont ici ce soir ceux qui partagent avec vous la fierté et l'honneur de servir notre pays. Qui partagent l'ambition de moderniser et de réformer l'Etat et notre fiscalité afin d'améliorer la compétitivité de notre pays et mieux encourager les talents et les savoirs de notre pays.

Le gouvernement a souhaité marquer la reconnaissance de notre pays pour l'action menée à son service, en vous faisant rejoindre ce bel et prestigieux ordre de la " Légion d'honneur ".

" Hervé Lehérissel,

Au nom du président de la République,

Et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,

Nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur.

–